

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014



FONDATION
DU GRAND-DUC ET
DE LA GRANDE-DUCHESSÉ



PRÉFACE
DE LA PRÉSIDENTE
SON ALTESSE
ROYALE LA
GRANDE-DUCHESSE



Chers amis de la Fondation,

Je suis heureuse de vous présenter notre rapport annuel pour l'année 2014, mais je le fais avec des sentiments mêlés.

Avec de la satisfaction, de la fierté même, pour le travail accompli et pour tout ce que notre petite équipe réalise au quotidien. Ainsi tout au long de l'année passée, la Fondation s'est efforcée d'adapter ses actions avec doigté et professionnalisme aux réalités sociales très changeantes, au Luxembourg comme à l'étranger.

Avec aussi un sentiment d'impuissance voire de frustration face aux malheurs des gens et aux réponses partielles que nous pouvons y donner. Il n'est pas simple d'accepter l'idée de devoir se heurter aux limites de moyens, de temps ou tout simplement de l'engagement.

Regarder en arrière est néanmoins très utile et permet de constater que l'aide apportée par la Fondation en réponse à des **demandes d'aide individuelles au Luxembourg** reste le pilier de notre travail. En 2014, 178 demandes d'aide sont parvenues au Grand-Duc et à moi-même. Le contenu de ces lettres, souvent très personnelles, sont des cris de cœur qui nous touchent profondément. En réponse à ces demandes, une écoute, une aide matérielle, un coup de pouce de la Fondation, permettent bien souvent un nouveau départ et un allègement des souffrances des personnes en situation désespérante. La Fondation intervient également de façon préventive, en permettant d'éviter une procédure en justice pour des personnes qui ont du mal à payer leur loyer mensuel. L'équipe de la Fondation offre des réponses personnalisées et un suivi

de qualité aux personnes isolées, surendettées, ou à des familles monoparentales qui s'adressent à elle.

Dans le domaine de l'**assistance aux personnes en situation de handicap**, la Fondation avait décidé en 2014 de concentrer ses efforts pour soutenir l'a.s.b.l. « Aidez-Moi à Voir Autrement » (AMVA). Depuis des années, la Présidente de l'AMVA, entourée d'une équipe de collaborateurs bénévoles, offre gratuitement des actions de sensibilisation sur la cécité et la malvoyance aux élèves et enseignants de l'enseignement primaire et secondaire. Au fil des années, son matériel didactique et pédagogique, était devenu vétuste, voire défectueux. Grâce au soutien de la Fondation, l'AMVA a pu acquérir un iPad, une ligne Braille et une imprimante Braille qui permettent de dispenser un enseignement interactif de grande qualité, ainsi que de payer une indemnité de base à ses bénévoles.

Au-delà de nos frontières, la Fondation soutient depuis 2010 le « Projet de la Main Tendue » au Burundi. Ce projet vise à faire sortir des mineurs détenus pour des délits de droit commun dans des prisons pour adultes, aux conditions de détention inhumaines. Grâce au travail formidable de la Maison Shalom, notre partenaire burundais, 71 mineurs ont pu être libérés et réinsérés dans la communauté en 2014. Au sein des différentes structures de la Maison Shalom, les mineurs libérés retrouvent de l'amour et une vie de famille. Ils vont à nouveau à l'école et apprennent un métier. Depuis 2010, au total 458 mineurs ont pu bénéficier de ce projet remarquable. Ce résultat très encourageant n'a été possible que grâce à l'engagement continu et exemplaire de Maggy Barankitse, Présidente de la Maison Shalom et de son équipe. Malheureusement, c'est

avec inquiétude que depuis quelques mois notre action au Burundi doit faire face à des menaces grandissantes. Nous suivons de près les développements institutionnels et politiques au Burundi, où les cris d'alarme se multiplient de jour en jour. Les enfants du Burundi sont aussi nos enfants. Nous devons tout mettre en œuvre pour les aider et leur donner des perspectives d'avenir dignes de ce nom, des perspectives qui ne sont possibles que dans une situation de paix.

Je voudrais redire ma fierté que notre Fondation ait choisi de concentrer son action à la fois sur le plan national et international. Cette orientation en fait son originalité. Elle constitue également un formidable enrichissement pour notre équipe.

Pour conclure, chers amis et donateurs, permettez-moi, de vous exprimer ma profonde gratitude. Sans votre générosité et votre soutien continu, les actions menées par la Fondation au Luxembourg et à l'étranger ne seraient pas réalisables. Au nom de tous les bénéficiaires de la Fondation, je vous en remercie de tout cœur.

L'aventure continue, avec ses joies souvent, ses déceptions parfois. Nous avons la foi d'être utile aux autres. C'est une source d'énergie inépuisable.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marie Perle', written in a cursive style.

Les membres du Conseil d'administration
de la Fondation du Grand-Duc
et de la Grande-Duchesse.



AIDE SOCIALE AU LUXEMBOURG



178 demandes adressées à la Fondation en 2014

En 2014, l'assistante sociale de la Fondation a travaillé étroitement avec d'autres intervenants professionnels du secteur social au Luxembourg pour traiter les 178 demandes adressées à la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse. Au-delà d'une écoute active, elle a effectué 10 visites à domicile et mené 12 entretiens à la Maison de la Fondation à Colmar-Berg. En outre, 90 demandes de conseils ou orientations vers

d'autres services sociaux ont été effectuées.

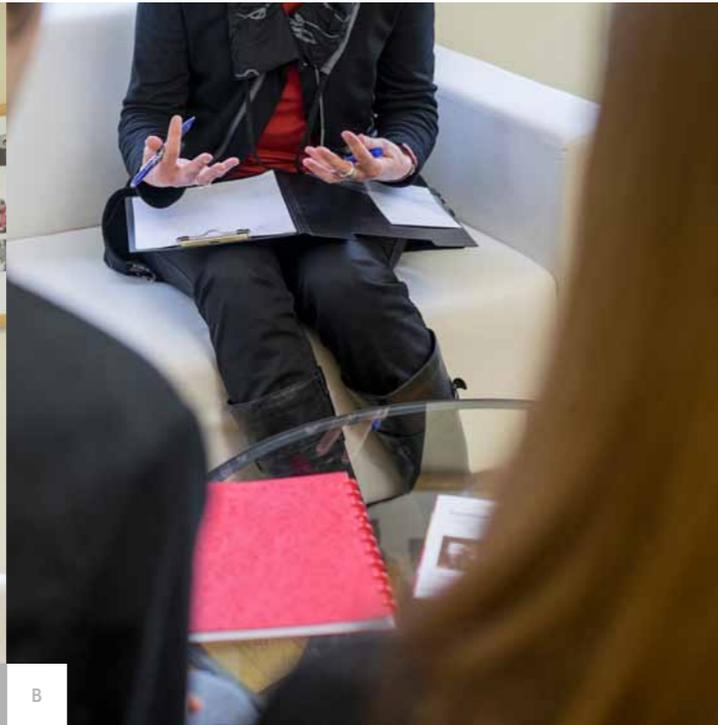
La nature des demandes traitées par la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse en 2014 est ventilée comme suit : situations de surendettement, recherche d'un logement, recherche d'un travail, problèmes relationnels (séparation, divorce, placement des enfants...), problèmes de santé, problèmes de nature financière.

En 2014, les aides financières de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse au Luxembourg se sont élevées à 53.711,01 €. En tout, 51 demandes d'aide sociale ont donné lieu à une aide financière allant de 94 € à 2.466 €.

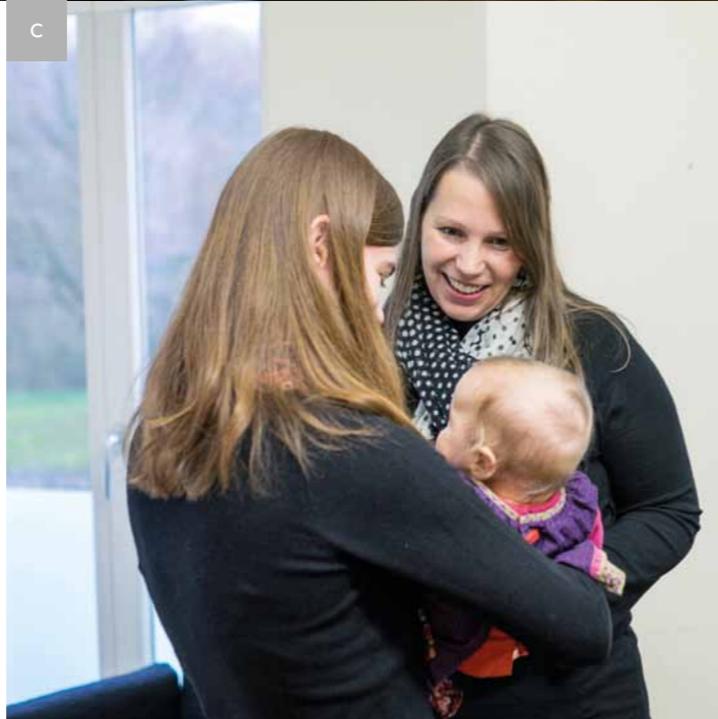
Aides financières accordées par la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse au Luxembourg en 2014 : 53.711,01€€



MONTANT	%	AFFECTATION
22.659,01	42,19	Logement (prise en charge du loyer, charges locatives)
7.707,33	14,35	Frais d'énergie (factures de mazout, d'électricité et de gaz)
6.982,58	13	Frais de santé (factures médicales, factures de kinésithérapeute, frais d'hospitalisation, cotisation de la Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste, lunettes, soins orthodontiques et prothèses dentaires)
4.810,83	8,96	Frais divers (factures d'avocat, taxes communales, vêtements d'occasion, meubles d'occasion)
4.770,16	8,88	Frais d'assurance
4.631,10	8,62	Frais en relation avec les enfants (frais d'internat et frais de gardiennage)
2.150 €	4	Aides financières ponctuelles



A/B/C/L'assistante sociale de la Fondation reçoit des demandeurs d'aide dans les locaux de la Maison de la Fondation à Colmar-Berg.



Deux exemples de demandes d'aide

- Dans une situation de crise, Madame V. contacte la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse : faute de paiement du loyer, son contrat de bail vient d'être résilié. Sa famille est surendettée et Madame V. cherche d'urgence un logement pour cinq personnes. Il s'agit d'une famille recomposée avec trois enfants. Après plusieurs démarches et recherches, la famille trouve un logement adapté grâce à l'Agence Immobilière Sociale. La Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse prend en charge le paiement d'un loyer et de meubles (d'occasion) pour la chambre de l'un des enfants.
- La famille D. a quatre enfants âgés de 11 à 19 ans. Le père vient de perdre le droit aux allocations de chômage et la famille se retrouve soudainement sans couverture de la caisse de maladie. Les uniques ressources de la famille sont les allocations familiales. Leurs dépenses médicales mensuelles sont très importantes étant donné que l'un des enfants souffre d'un handicap. Après plusieurs démarches administratives effectuées par l'assistante sociale, la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse prend en charge le solde des charges locatives afin d'éviter des problèmes avec le propriétaire.

HANDICAP



A

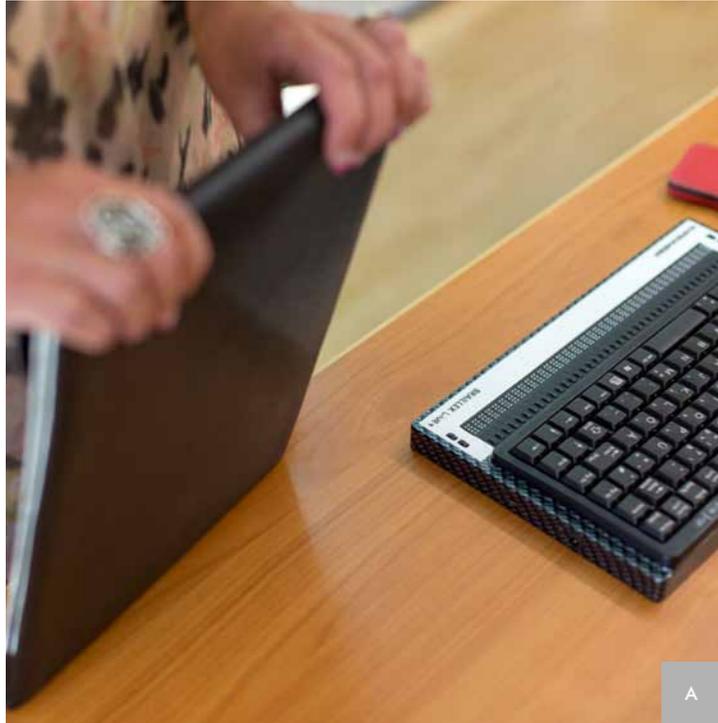
B



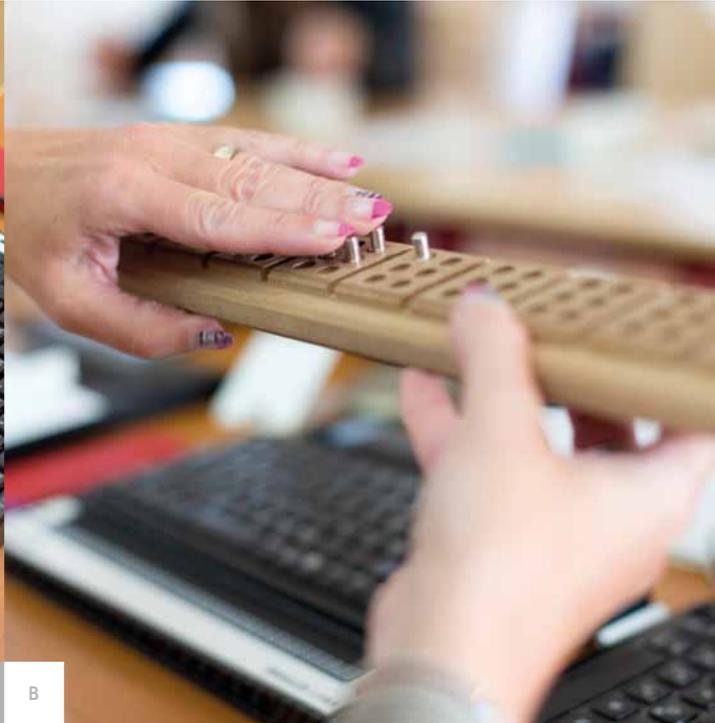
En 2014, la Fondation a soutenu le travail de l'a.s.b.l. «Aidez-Moi à Voir Autrement» (AMVA)

Non-voyante depuis l'âge de 11 ans, Madame Link, présidente de l'AMVA, mène avec une équipe de bénévoles des ateliers de sensibilisation dans des écoles primaires et secondaires au Luxembourg. Avec professionnalisme, doigté et un brin d'humour, elle explique aux élèves sa propre expérience de personne aveugle. Grâce à une multitude d'exercices pratiques, les élèves et les enseignants peuvent se familiariser avec le vécu de personnes malvoyantes et non-voyantes.

Au fil du temps, le matériel didactique et pédagogique de Mme Link est devenu vétuste, voire défectueux. Grâce au soutien de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse, l'AMVA a pu acquérir un iPad, une ligne braille et une imprimante braille qui permettent de dispenser un enseignement interactif de grande qualité. La Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse a également versé temporairement une indemnité de base aux bénévoles de l'AMVA.



A



B



C



D

HUMANITAIRE



Visite de son Altesse Royale la Grande-Duchesse au Burundi en 2009.

«Projet de la Main Tendue» : 71 mineurs libérés des prisons pour adultes en 2014 au Burundi

Le volet humanitaire de l'action de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse se concentre actuellement sur un seul projet humanitaire : le «Projet de la Main Tendue» (PMT) au Burundi.

Origine du projet

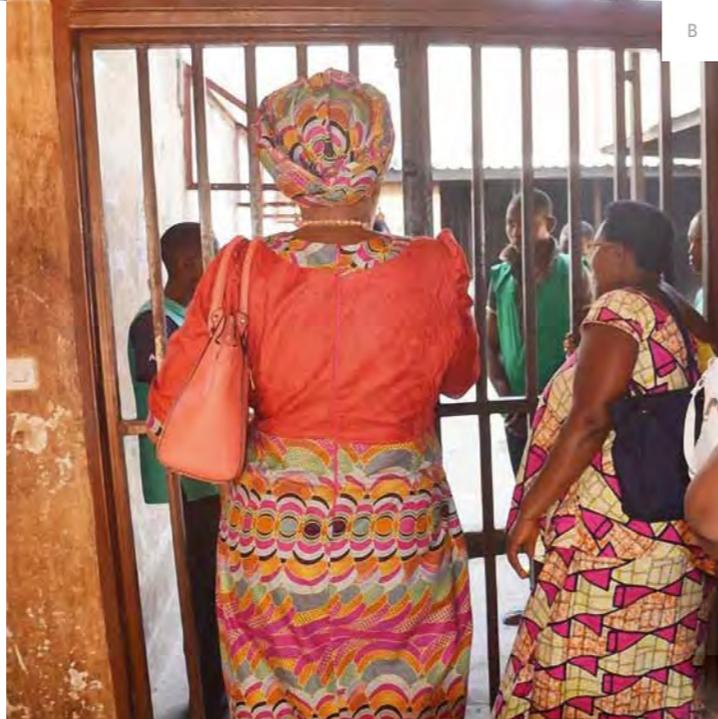
Lors de Sa visite au Burundi en 2009, Son Altesse Royale la Grande-Duchesse s'est rendue à la prison Mpimba à Bujumbura, où de très jeunes adolescents étaient emprisonnés dans des conditions effroyables pour avoir commis des délits de droit commun. C'est avec beaucoup d'énergie et de cœur qu'Elle a initié un projet visant à sortir ces enfants de prison. Ainsi naquit en 2010 le «Projet de la Main Tendue», mis en œuvre par la Maison Shalom et la formidable équipe autour de sa Présidente, Maggy Barankitse.

Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est de libérer de prison des mineurs en conflit avec la loi. Leur réinsertion dans la société locale comprend un suivi social, psychologique et médical. Dans la mesure du possible, une formation et/ou un métier et, en cas de besoin, un hébergement sont offerts aux jeunes. Le projet comprend en outre la sensibilisation des communautés locales aux questions d'incarcération, la recherche familiale, le dialogue avec les autorités locales et, à titre exceptionnel, un soutien à d'autres groupes vulnérables incarcérés, comme les femmes enceintes et les nourrissons.



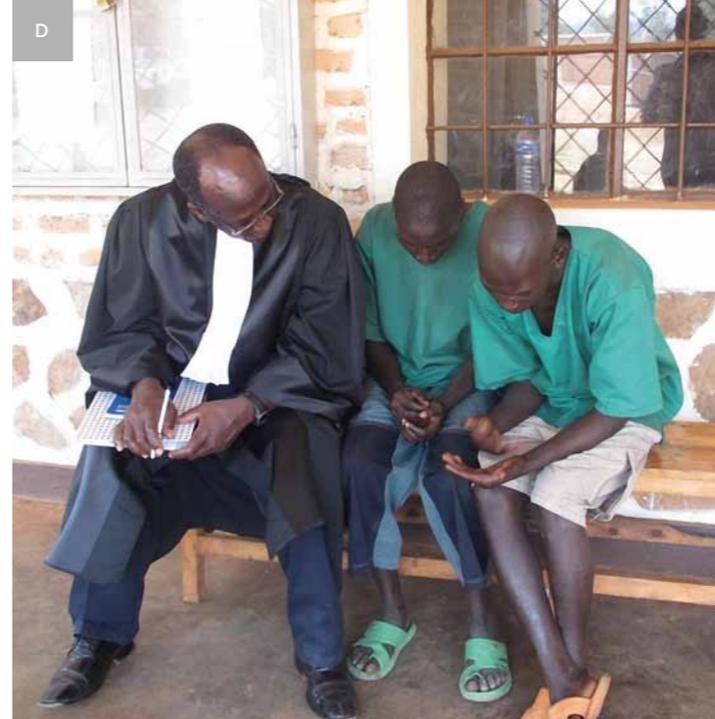
A



B



C



D

A/B/ Les représentants de la Maison Shalom rendent visite à des mineurs en prison.
 C/ Des mineurs accueillis par la Maison Shalom reçoivent une formation en mécanique de vélo.
 D/ Deux mineurs en présence de leur avocat payé par la Maison Shalom.

Résultats du projet

En 2014, 71 mineurs ont été libérés des prisons pour adultes et réinsérés dans la communauté au Burundi. De ces 71 mineurs, 56 ont été formés dans les domaines suivants : mécanique automobile, mécanique de vélo, maçonnerie, plomberie, menuiserie, soudure, couture, hôtellerie et tourisme, agro-élevage et couture.

Le succès du «Projet de la Main Tendue» est indéniable : alors qu'il y avait quelque 600 mineurs dans les prisons burundaises en 2010, il n'en restait plus que 143 en décembre 2014.

Financement et partenariat

Le «Projet de la Main Tendue» est financé par la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse et mis en œuvre par la Maison Shalom au Burundi. La convention de collaboration qu'a signée la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse avec la Maison Shalom, la Fondation *Bridderlech Deelen* et l'ONG *Christian Solidarity International* est un exemple de synergie en matière de gestion de projet, laquelle a fait ses preuves depuis 2010.

ATTRIBUTION DES FONDS RÉCOLTÉS LORS DU MARIAGE PRINCIER

Grâce aux fonds récoltés lors du Mariage Princier en octobre 2012, Leurs Altesses Royales le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière soutiennent des projets visant à améliorer la situation de personnes âgées vivant au Grand-Duché et des projets dans le domaine de l'entrepreneuriat social. Depuis 2014, la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse a affecté une partie des fonds récoltés. Le solde restant servira à financer des projets qui sont encore en cours d'identification.

A/B/Concert de musique classique offert par la Fondation EME dans une des maisons de retraite.



A

Le projet « Concerts dans des hôpitaux et des maisons de retraite et de soins » de la Fondation « Écouter pour Mieux s'Entendre » (EME).

15.000€ affectés à ce projet de la Fondation EME ont permis d'offrir entre octobre et décembre 2014 une cinquantaine de concerts dans des maisons de retraite et de soins et autres institutions du troisième âge au Luxembourg. Ces concerts sont joués par des musiciens professionnels qui interprètent des répertoires classiques et jazz. L'objectif de ces concerts est d'égayer le quotidien des patients, de leur procurer des moments de détente et d'apporter les joies de la musique là où sa présence fait souvent défaut.

www.fondation-eme.lu

Le projet CONNECT vise à développer une plateforme web pour aider les proches de personnes atteintes d'une maladie démentielle.

Le projet CONNECT, un projet pilote de l'Université du Luxembourg, vise à développer un outil d'information pour les familles et les professionnels en relation avec des personnes atteintes d'une maladie démentielle. Il prévoit la mise en place d'une plateforme web interactive visant à informer et orienter les aidants informels et les proches concernés par des maladies démentielles. Au total, 29.200€ ont été affectés à la réalisation et à la mise en oeuvre de ce projet. Pour en savoir plus :

wwwfr.uni.lu/recherche/flshase/inside/research_domains/research_group_ageing_and_life_span_development/connect



B

MONTANT DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN 2014



■ Aide sociale (au Luxembourg)	53.711,01
■ Aide à des personnes en situation de handicap (au Luxembourg)	20.546,00
■ Humanitaire (au Burundi)	133.753,84
Total	208.010,85

**Merci pour votre fidélité,
votre engagement et votre solidarité!**

1, 2, 3 GO SOCIAL NYUKO - ASBL



Financée majoritairement par des dons privés, la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse remercie vivement tous les particuliers ainsi que toutes les organisations et entreprises qui ont bien voulu soutenir son action en 2014! Au total, la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse a reçu 616.163,53€ de la part de ses donateurs au cours de l'exercice 2014. Chaque don est et demeure un cadeau inestimable, qui nous permettra de continuer à subvenir aux besoins des plus démunis. La Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse remercie tout particulièrement les donateurs suivants: la Fondation Coromandel, l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, le Luxembourg City Tourist Office, la Banque Internationale à Luxembourg, Hyosung Luxembourg S.A., Paul Wagener & Fils S.A., M. Emil Okal, Luxlait, M. Vincent Lens, le *Paarverband Schengen Wellesteen*, les *Fraen a Mammen Schieren* et un legs.

DONS REÇUS EN 2014

Depuis 2012, la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse est partenaire méthodologique du parcours 1,2,3 GO Social, organisé par nyuko asbl (anciennement Business Initiative asbl). Ainsi, la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse soutient des projets économiquement viables à finalité sociale et solidaire dans le cadre du développement de l'entrepreneuriat social au Luxembourg.

www.123gosocial.lu
www.nyuko.lu

LA SITUATION ACTUELLE AU BURUNDI

Au cours des derniers mois, la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse a suivi de très près l'évolution de la situation inquiétante au Burundi. L'équipe de la Fondation est en contact régulier avec les représentants de la Maison Shalom. En juin 2015, le comité de coordination a profité du passage de Maggy Barankitse au Luxembourg pour avoir un échange de vue de la situation sur le terrain.



A/ Site internet de la Maison Shalom : www.maisonshalom.org
 B/C/ Réunion du comité de coordination du «Projet de la Main Tendue» au Palais grand-ducal en juin 2015.
 De gauche à droite: Marianne Kraus, secrétaire de direction de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse; Maggy Barankitse, fondatrice et présidente de la Maison Shalom; Guy Schmit, chargé de direction de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse; Patrick de Rond, vice-président du Conseil d'administration de Christian Solidarity International; Patrick Godar, administrateur délégué de la Fondation Brüdelerch Deelen.



L'ÉQUIPE DE LA FONDATION DU GRAND-DUC ET DE LA GRANDE-DUCHESSE EN 2015

Marianne Kraus
Secrétaire de direction
Tous les jours sauf: mardi et jeudi après-midi
Tél.: +352 31 70 31-31
marianne.kraus@fondation-grand-ducale.lu

Guy Schmit
Chargé de direction
Tél.: +352 31 70 31-1
guy.schmit@fondation-grand-ducale.lu

Mireille Elsen
Assistante d'hygiène sociale (mi-temps)
Tél.: +352 31 70 31-34
mireille.elsen@fondation-grand-ducale.lu



Suivez-nous sur les réseaux sociaux  

Nous avons besoin de vous!

Vous pouvez soutenir la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse par un don ou par votre engagement bénévole.

Comptes de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse:

BCEE LU98 0019 1055 2841 6000
BILL LU44 0025 1015 1000 0000
CCPL LU33 1111 0001 6669 0000

Crédits:

Textes: Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse
Photos: Christian Aschman, Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse, Maison Shalom, M. Alfonso Salgueiro Lora

Travail bénévole: M. François Kiefer (conseiller informatique)
Layout: lerace | Dechmann + Partners / www.idp.lu

Le rapport financier 2014 de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse peut être téléchargé sur:
www.fondation-grand-ducale.lu/la-fondation/rapports

Bureaux et adresse postale:

8, an der Sang
L-7739 Colmar-Berg
T (+352) 31 70 31 1 (standard)
F (+352) 31 70 31 40
info@fondation-grand-ducale.lu
www.fondation-grand-ducale.lu

www.fondation-grand-ducale.lu